

**SYNDICAT de communes**  
**Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble**  
 La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE  
 Tél. 05 55 67 62 47

REPUBLICQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 17/2023

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

Du syndicat de communes

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Nombre de membres

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Séance du

**02 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le deux novembre, à 14 heures 30, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

**Etaients présents** : M. Alain BUJADOUX, M. Jean-Pierre BONNAUD, M. Jean-Jacques BIGOURET, Mme Michèle ALOUCHY,

**Suppléants** :

**Excusés** :

**Absents** :

**Date de convocation** : 28 octobre 2023

**Secrétaire de séance** : Mme Michèle ALOUCHY

## DETR 2024 - Travaux d'amélioration du centre de santé

Monsieur le Président expose au comité syndical le projet de travaux d'amélioration pour le bâtiment du centre de santé, à savoir :

- Rajout d'une porte pour améliorer la confidentialité des patients
- Couverture de la pergola extérieure permettant aux patients en attente à l'extérieur d'être protégés des intempéries.

Le montant est estimé à **4 569.38 € HT**.

Il propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2024 - rubrique 15 - Maintien ou développement des services publics, au taux de 40 %, pour un montant de **1 827.75 €**.

Il demande l'avis du comité syndical.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

- **APPROUVE** le projet dont le montant est estimé à 4 569.38 € HT.

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2024, au taux de 40%, pour un montant de 1 827.75 €.
- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Porte pour confidentialité	3 270.00 €	
Peinture porte confidentialité	330.00 €	
Couverture sur pergola	969.38 €	
DETR - 40 %		1 827.75 €
Autofinancement - 60 %		2 741.63 €
Total	4 569.38 €	4 569.38 €

- **APPROUVE** son inscription au budget en section d'investissement sur le budget 2024
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces à intervenir

Le Président,  
Alain BUJADOUX

Le secrétaire,  
Michèle ALOUCHY